

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° 889

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 889 Société : *Retro etat*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *Jarboui Omar* 166094

Date de naissance : *21/10/1947*

Adresse : *Hay emrouzad Bloc 9 Imm 1 Bd EL Fouarate - casab*

Tél. 0657930385 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Soukaina QUAJDI
Médecin Généraliste
Hay Adil, Rue 15, N° 2, Etg. 1
Casablanca
Tél: 05 22 61 61 30

Autorisation CNIDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : *21/06/2023*

Nom et prénom : *JARBOUI OMAR* Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *CASAB*

Signature de l'adhérent(e) :

Le : *21/06/23*

VOLET

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/06/2023	1	100	100	SG
21/06/2023	1	100	100	SG

EXECUTION DES ORDONNANCES

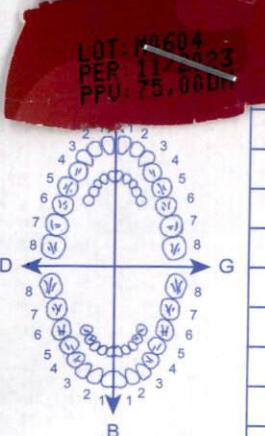
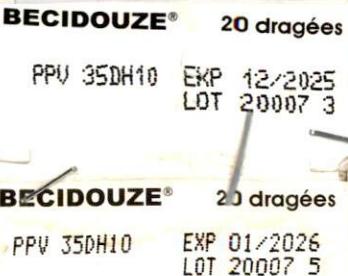
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MAKMAUT JAHNIEK Helima Moustapha Docteur en Chirurgie La Ville de 21-06-23	21-06-23	770,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

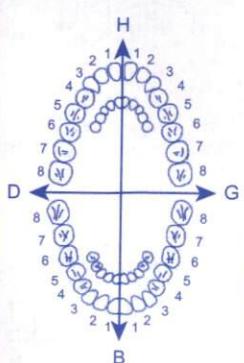
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

20 dragées

PPV 35DH10 EXP 12/2025 LOT 20007 3

PPV 98DH80 EXP 10/2025 LOT 2N034 3

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Soukaina OUAJDI

Médecine générale

Diplômé de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

Echographie

Suivi de grossesse

Hypertension artérielle

Diabète

Echographie de la thyroïde



05 22 61 61 30

الدكتورة سكينة واجدي

الطب العام

خريجة كلية الطب والصيدلة
بالدار البيضاء

الفحص بالصدى

تتبع الحمل

الضغط الدموي

داء السكري

فحص الغدة الدرقية

Le : 21/10/18/23

Mr JARBOUR OMAR

186,5 5

① Argentinit 15 Selbet

♂ 1

98,80 15 x 21/5

② Triféofastam 165

139,00

③ Inéso lay Agély

111,40 N° 2

④ diphaleebang

311,0 x 21 ès 52 28/5

⑤ Beridonge

PHARMACIE JANQUIER
Halima Monastakim
Docteur en pharmacie
19, Rue 15, Casablanca, La Villette
Tél: 05 22 61 61 30

Dr Soukaina OUAJDI
Médecin Généraliste
Hay Adil, Rue 15, N° 2, Elg. 1
Hay Adil, Casablanca
Tél: 05 22 61 61 30

⑥ Cedre Aspirine 121 g ~~100 g~~ de 30's
21,10 x 3

⑦ Atherosil Goy 121 g 65
133,00

Dr. Soukaina OUAIIDI
Médecin Généraliste
Haj Adil, Rue 15, N° 2, Etg.
Casablanca
Tél: 05 22 61 61 30

~~PHARMACIE JANQUIERE~~
Hajma Moustakim
Docteur en Pharmacie
39, Rue Haj Adil, Casablanca
Tél: 05 22 61 09 57

77,080

~~PHARMACIE JANQUIERE~~
Hajma Moustakim
Docteur en Pharmacie
39, Rue Haj Adil, Casablanca
Tél: 05 22 61 09 57

